











Le secteur musical indépendant réclame unanimement une taxe streaming!

Mardi 21 novembre, depuis la Philharmonie de Paris où se tiennent les journées professionnelles New Deal dédiées aux enjeux de la musique de patrimoine et de création, les six réseaux professionnels organisateurs de l'événement, la FEVIS, Futurs Composés, Grands Formats, l'Association des Scènes Nationales, France Festivals et le Réseau Européen des Musiques Anciennes réaffirment leur soutien déterminé à la création d'une contribution sur les revenus du streaming musical afin de compléter le schéma de financement du Centre National de la Musique.

À l'occasion du débat qui clôturait la première journée des rencontres et dont le thème se proposait de confronter les réductions catastrophiques du disponible artistique avec les ambitions musicales des acteurs, Jacques Toubon, président de la FEVIS et ancien ministre de la Culture, concluait les échanges en rappelant la position unanime du secteur en faveur de la création d'une taxe sur le streaming.

Dans un contexte où les structures musicales sont asphyxiées par le décalage entre les possibilités de diffusion, les baisses des cessions et l'inflation d'une part, et le tarissement des financements publics d'autre part, la nécessité de redonner du souffle au secteur musical passe par un refinancement global de ses acteurs, et notamment par la dotation du Centre National de la Musique.

Proposition privilégiée dans le rapport Bargeton en avril dernier, par le Président de la République en juin, et par la ministre de la Culture en octobre, la taxe sur le streaming représente la ressource la plus efficace, pérenne et équitable pour garantir le foisonnement unique de la création musicale et de la diversité des expressions culturelles en France.

Les six réseaux professionnels lancent un appel à agir en responsabilité vis-à-vis du secteur musical et de ses acteurs et à adopter, enfin, une contribution obligatoire sur les revenus du streaming musical, au moment où s'ouvre au Sénat les discussions sur la loi de finance 2024.

FEVIS – Jacques Toubon, président Association des Scènes Nationales – Laurent Dréano, président Futurs Composés – Nadia Ratsimandresy, présidente Grands Formats – Alexandre Herer, président France Festivals – Maria-Carmela Mini et Nathalie Rappaport, coprésidentes REMA – Veerle Declerck, présidente

Contacts presse:

FEVIS : Louis Presset, délégué général – lp@fevis.com

Association des Scènes nationales : Fabienne Loir, secrétaire générale – <u>contact@scenes-nationales.fr</u> Futurs Composés : Laurence Rougier, déléguée générale – <u>laurence.rougier@futurscomposes.com</u>

Grands Formats: Erwan Vernay, délégué général – <u>erwan@grandsformats.com</u> France Festivals: Alexandra Bobes, directrice – a.bobes@francefestivals.com

REMA: Agathe Créac'h, secrétaire générale - info@rema-eemn.net